

loque des deux empereurs à Berlin, a laissé des traces. Dans la séance du 18 décembre 1900, le comte Guicciardini, ancien ministre, dont la compétence, en matière de questions coloniales, est justement appréciée, développe une interpellation. Elle a trait aux « éventualités » qui pourraient léser les intérêts italiens, soit en Tripolitaine, soit en Albanie, « où l'action persistante et systématique de l'Autriche, en vue d'attirer cette région dans sa sphère propre d'influence, semble préparer une future annexion ». M. le marquis Visconti-Venosta répond textuellement : « En ce qui concerne l'Albanie, je puis assurer que le gouvernement italien et le gouvernement austro-hongrois *ont eu l'occasion* de considérer leurs intérêts sur les côtes ottomanes de l'Adriatique et de reconnaître que ces intérêts *trouvent leur sauvegarde* dans le respect et le maintien du *statu quo*. »

Cette réponse, pour réservée qu'elle soit, marque une étape caractéristique dans les rapports de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie. Si l'une et l'autre puissance ont eu « l'occasion de considérer », à propos de l'Albanie, leurs « intérêts respectifs »,